



26.05.2018 - Bombage sur le monument (statue de Marianne) de la Place de la République à Paris

Au sommaire :

- Page 2 à 3 : *Notre-Dame-des-Landes : un zadiste ramasse une grenade et a la main arrachée* – Article de *La Dépêche* du 22 mai 2018.

- Page 4 à 9 : *Main arrachée à Notre-Dame-des-Landes : la Zad sous le coup de la stupeur* – Article paru sur le site *Reporterre* – 23 mai 2018.

Page 10 : *Les mensonges de la gendarmerie sur les circonstances du tir de grenade qui a mutilé Maxime*. Communiqué paru sur le site *zad.nadir.org* le 24 mai 2018.

Publié le 22/05/2018

Notre-Dame-des-Landes : un zadiste ramasse une grenade et a la main arrachée



Un zadiste de Notre-Dame-des-Landes le 9 avril 2018./ Photo AFP archives Loïc Venance

Un jeune homme a eu la main arrachée mardi midi sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) au cours d'affrontements avec les gendarmes, quelques jours après une deuxième vague d'expulsions qui avait fait apparaître un essoufflement et des divisions au sein du mouvement.

"Cet homme a été grièvement blessé à la main en ramassant une grenade et se trouve en cours d'évacuation vers un hôpital", a déclaré Sylvie Canovas, procureure de la République de Saint-Nazaire, qui se rendait sur place. Selon les premiers éléments de l'enquête, des opposants s'en sont pris aux gendarmes mobiles qui sécurisaient ces travaux, notamment à l'aide de cocktails Molotov. Pour se dégager, les forces de l'ordre ont répliqué par des jets de grenade.

Main arrachée, blessé à l'abdomen

C'est à ce moment-là qu'un homme d'une vingtaine d'années a eu la main droite arrachée et a été blessé à l'abdomen en ramassant une grenade lacrymogène et déflagrante GLI-F4. Son pronostic vital n'est pas engagé. Deux opposants ont été interpellés. Les faits se sont déroulés à proximité du lieu-dit de la Chateigne, un des habitats précaires évacués par les gendarmes la semaine dernière.

"La personne blessée a été traînée par les GM (gendarmes mobiles, ndlr) pour l'évacuer de la Chateigne, avant d'être emmenée en ambulance à 12h30 sur le chemin de Suez par la Saulce. Flics, hors de nos vies", pouvait-on lire sur le site internet de la ZAD.

Les travaux de déblaiement, qui mobilisaient une dizaine d'escadrons, portaient mardi matin sur les sites de la Chateigne et la Vosgerie, des habitats en bois démantelés la semaine dernière, en plein coeur de la ZAD, dans la forêt de Rohanne. Les gendarmes ont dû à nouveau dégager le chemin de Suez, jonché de barricades récemment construites, pour accéder aux habitats à déblayer.

Entre négociations et affrontements

Dix "squats" ou lieux de vie ont été détruits ou évacués jeudi et vendredi dernier, au cours d'une opération qui a mobilisé 1700 gendarmes. Contrairement à la première phase d'expulsion, entamée le 9 avril, cette deuxième opération s'est déroulée dans un calme relatif, émaillée d'affrontements sporadiques avec les gendarmes. Les forces de l'ordre avaient communiqué aux zadistes les "squats" qu'ils comptaient détruire et les gendarmes avaient reçu comme consigne de limiter au maximum les tirs de grenades lacrymogènes.

Quelque 11 000 grenades, dont 10 000 lacrymogènes, avaient été tirées en avril, lors de la première phase d'expulsion, qui avait conduit à la destruction de 29 habitats sur les 97 recensés au total sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Dimanche, une manifestation censée servir de démonstration de force après les expulsions n'avait mobilisé que quelques centaines de personnes, contre plusieurs milliers un mois plus tôt. Nombreux étaient les participants à estimer être arrivés à la "fin d'un cycle" et à vouloir entrer dans une négociation avec le gouvernement pour mettre en place des projets et "continuer l'expérience" de la ZAD.



Ministère de l'Intérieur

Le 22 mai 2018

Communiqué de presse

Le 22 mai, aux alentours de 12 heures, dans le cadre de l'opération en cours dans la zone occupée illégalement à Notre-Dame-des-Landes, à proximité du lieu-dit « La Lande de Rohanne », une cinquantaine d'opposants radicaux cagoulés se sont attaqués aux forces de l'ordre en leur jetant notamment des cocktails molotov et des projectiles.

Pour défendre leur intégrité physique et disperser le groupe d'activistes, les gendarmes mobiles ont procédé à des jets de grenade lacrymogènes de type F4, comme il est d'usage dans ce type d'opération.

Selon les premiers éléments, un des opposants aurait tenté de ramasser une grenade tombée au sol en vue de la relancer sur les gendarmes. C'est alors que cette grenade a explosé, blessant gravement à la main un individu âgé d'une vingtaine d'années. Celui-ci a été immédiatement secouru par les gendarmes mobiles puis pris en charge par les sapeurs-pompiers en vue de son évacuation au CHU de Nantes.

Une enquête a été ouverte par le parquet de Saint-Nazaire et confiée à la section de recherches de Nantes pour déterminer les circonstances précises des blessures occasionnées. L'inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) a par ailleurs été saisie afin de préciser les circonstances de cette intervention.

L'emploi de la force au maintien de l'ordre obéit à un cadre juridique précis régi par le code pénal et le code de la sécurité intérieure. Dans ce cadre, la gendarmerie a développé une doctrine prévoyant une réponse adaptée à chaque situation. La règle est celle de la gradation de l'emploi de la force. L'usage de grenades est autorisé en fonction du niveau de violence auquel les forces de l'ordre doivent faire face.

Pour mémoire, l'usage de grenades de type « offensive » a été interdit depuis 2015 (SIVENS).

La liste des grenades utilisables en maintien de l'ordre est définie par le code de la sécurité intérieure.

La grenade à fusil et à main lacrymogène instantanée (GLI) modèle F4 est une munition à triple effet lacrymogène, sonore et de souffle.

Son usage est conditionné à une doctrine d'emploi très précise et très encadrée :

- le tir tendu est strictement interdit ;
- en tir courbe, la balistique de la munition permet d'éviter que les personnes ne soient directement impactées ; elle n'explose que quelques secondes après être tombée au sol ;
- les personnels de la gendarmerie susceptibles d'y avoir recours reçoivent tous une formation spécifique à l'emploi de ce type de munition.

En début d'après-midi, le ministère de l'Intérieur a donné sa version des faits. Il explique que les gendarmes ont voulu "défendre leur intégrité physique".

Confrontés à "une cinquantaine d'opposants radicaux cagoulés" qui leur ont lancé des cocktails molotov et des projectiles, les gendarmes mobiles ont, "pour défendre leur intégrité physique et disperser le groupe d'activistes", "procédé à des jets de grenade lacrymogènes de type F4, comme il est d'usage dans ce type d'opération".

Toujours d'après ce communiqué, "selon les premiers éléments, un des opposants aurait tenté de ramasser une grenade tombée au sol en vue de la relancer sur les gendarmes. C'est alors que cette grenade a explosé, blessant gravement à la main un individu âgé d'une vingtaine d'années". Les gendarmes mobiles ont alors fait évacuer le blessé vers le CHU de Nantes.

"On a envie que ça s'arrête"

La lutte avec les forces de l'ordre, "on a envie que ça s'arrête", expliquait ainsi Camille (prénom

générique utilisé par les habitants de la ZAD).

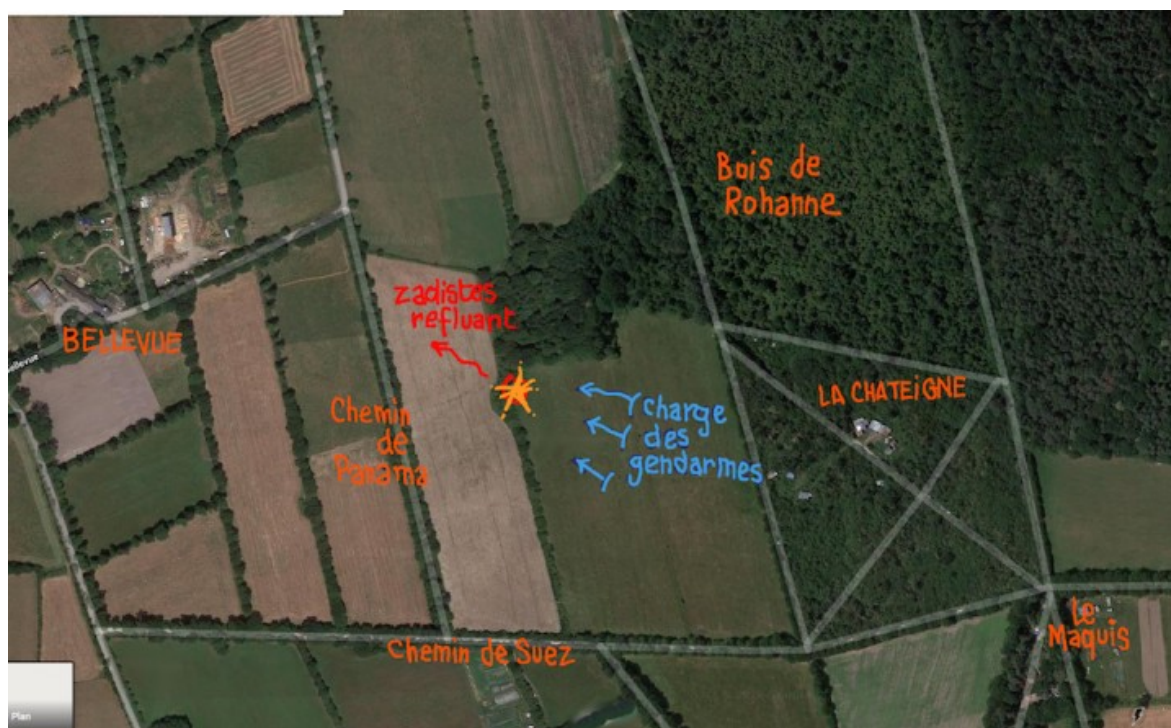
Quinze des 29 projets agricoles déposés fin avril par les occupants de la ZAD, et qui couvrent la majorité de son territoire, ont déjà été jugés éligibles, et l'étude des autres se poursuit. Des conventions d'occupation précaire (COP) doivent être signées prochainement par les porteurs de ces projets maraîchers, ovins, bovins, d'apiculture, ou de plantes aromatiques.

Des opposants cagoulés et équipés de boucliers et de bâtons continuent cependant à ériger des barricades et à creuser des tranchées sur les chemins et les routes de la ZAD, suscitant l'exaspération de certains zadistes.

La rédaction

Main arrachée à Notre-Dame-des-Landes : la Zad sous le coup de la stupeur

23 mai 2018 / [Nicolas de La Casinière \(Reporterre\)](#)



Un jeune homme a eu la main droite arrachée par l'explosion d'une grenade GLI-F4, mardi sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes. Les circonstances de cette blessure restent floues. Sur la Zad, l'émotion est intense.

- *Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), reportage*

Trois heures après le drame, la Zad est sous le choc, oscillant entre rage et abattement sans trop d'information précise sur les circonstances qui ont laissé ce zadiste mutilé sur le carreau. On l'a su très vite, il a eu une main arrachée par une grenade GLI-F4. Son nom ? Personne ne le sait encore. Depuis, des zadistes découvrent qu'il est originaire de Marseille, retrouvent un de ses amis proches, pour qui cette idée de ramasser une grenade pour la relancer ne cadre pas du tout avec le comportement de son pote. La famille est prévenue. En prenant soin de demander à la victime ce qu'elle veut faire savoir des circonstances et de ses intentions.

Sur l'affrontement qui a valu à ce zadiste de perdre la main droite, voici les premiers éléments d'information.

Quand la grenade a explosé, la victime était auprès d'un passage en creux entre deux champs, cernée de haies, face à la forêt de Rohanne, entre Bellevue et La Chateigne. Les gendarmes encerclaient la forêt pour permettre aux camions de déblaiement de retirer les matériaux des décombres. C'était dans un moment de relative accalmie, après un affrontement plus intense. Quelques cailloux, pas plus, vers les gendarmes mobiles qui décident de dégager le groupe d'une trentaine d'opposants. Le ministère de l'Intérieur en a vu cinquante, selon son communiqué : « Une cinquantaine d'opposants radicaux cagoulés se sont attaqués aux forces de l'ordre en leur jetant notamment des cocktails Molotov et des projectiles. »



Des affrontements le 22 mai.

Le lieutenant-colonel Philippe Marestin, officier presse de la gendarmerie nationale, a apporté quelques précisions par téléphone à *Reporterre* : « On avait ce matin des opérations de dégagement, de déconstruction à la fois sur les axes et sur les parcelles où les structures avaient été installées illégalement au cours des deux derniers jours. Depuis le matin, on avait un certain nombre de forces déployées pour procéder à ces opérations. On avait notamment des déblaiements sur le chemin de Suez où plusieurs barricades avaient été réalisées, qu'il fallait déblayer. Nous avons des gendarmes qui étaient entre le squat de Bellevue et l'ancien squat du Chateigne, on a eu une cinquantaine d'opposants particulièrement virulents qui harcelaient les forces de l'ordre qui étaient justement en bouclage pour protéger les opérations de déblaiement. À coups de cocktails Molotov et de divers projectiles, ils empêchaient ces opérations de se dérouler normalement. Donc, les gendarmes mobiles ont tiré du gaz lacrymogène — grenades lacrymogènes instantanées de classe F4 (GLI-F4), qui combinent à la fois un effet sonore, un effet de souffle et un effet lacrymogène — pour pouvoir dégager cette zone. L'un des opposants a ramassé une grenade au sol, et lorsqu'il a ramassé la grenade au sol, la grenade lui a explosé au niveau de la main. Donc, il a été secouru rapidement, médicalisé, puis évacué par voie routière sur le centre hospitalier de Nantes. Il était aux alentours de midi. Le parquet de Saint-Nazaire a saisi la section de recherche de Nantes pour faire la lumière sur les circonstances de ces blessures. »

Les habitants de la Zad font entendre un autre son de cloche. « Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y avait pas de cocktail Molotov, assure à *Reporterre* un membre de ce groupe. C'est une grenade, ou plusieurs, qui a mis le feu au taillis. Il faut même ajouter que, quand ce bord du bois a cramé, c'est nous qui avons été chercher deux extincteurs à Bellevue. Mais comme les flics tenaient le bout de forêt en feu, il était impossible de passer pour l'éteindre. » Après négociations, les extincteurs ont été fournis aux gendarmes vers 14 h, mais cela n'a pas suffi à éteindre les flammes.

À l'accueil de la ferme de Bellevue, à 400 mètres du lieu où est tombée la victime, un petit cahier avec des surlignages en jaune a enregistré les heures où l'information est arrivée : « 12 h 23 : Une personne blessée traînée hors de zone au nord. 12 h 34 : Une autre personne s'est fait embarquer. »

Radio Klaxon, la voix de la Zad sur les ondes, annonce à 11 h52 « un blessé grave, demande de soutien urgent Médecins entre Bellevue et la Chateigne » ; puis à 15 h 10, « la personne qui a été blessée à la main selon nos sources a voulu ramasser la grenade pour la repousser et laisser passer ses camarades et elle a été plaquée au sol par la gendarmerie, c'est à ce moment exact que la grenade a explosé ».

Que s'est-il passé à l'orée de ce champ ? « Franchement, la version selon laquelle il aurait ramassé la grenade pour la relancer, je peux pas la croire. On le sait tous qu'il faut pas les ramasser, ces engins-là. C'est écrit partout, tout le monde est au courant. Ce qu'on peut relancer, c'est juste les palets lacrymogènes, mais les grenades au sol non éclatées, et qui viennent de tomber, personne ferait un truc pareil », soupire cette zadiste, consternée. Sur place, la procureure de Saint-Nazaire se refuse à toute déclaration. Dans un chemin plus loin, une femme officier de communication de la gendarmerie refuse tout aussi net de répondre aux journalistes.

Un petit groupe des protagonistes, qui étaient sur place, est encore là, sous le choc. Leurs témoignages sont assez flous :
« Les gendarmes se sont remis à nous tirer dessus, tout le monde courait, on a reculé dans le champ.
— Quand la grenade a explosé, les gendarmes qui venaient de charger lui ont sauté dessus...
— Il a levé le bras, montrant son moignon aux copains, mais bon c'est un témoignage indirect, je ne fais que rapporter ce que m'a dit un gars qui y était.
— Il était à quelques mètres de moi, mais franchement, je n'ai rien vu. Ça se passe très vite.
— On a eu l'impression que les gendarmes fauchaient l'herbe à coups de pied pour cacher les traces. »

Une photo parvient vers 16 h sur un téléphone portable. Plutôt insoutenable. Les deux jeunes femmes qui l'ont reçue se méfient, vérifient leurs sources :

« Faut être sûr que c'est bien ça. D'abord, qui te l'a envoyée, cette photo ?
— Un gars avec qui j'ai déjà été en contact sur Facebook », répond cette femme, qui ne sait plus manipuler son téléphone, tellement l'image la choque.

On y voit un jeune homme à terre dans l'herbe, tête renversée, bouche ouverte par la douleur, T-shirt blanc déchiré, torse nu ensanglanté, le bras droit ballant. Un moignon rouge sang à la place de la main, des lambeaux de chair. Du sang sur le ventre, du sang dans l'herbe. Autour de lui, des pompiers portant des casques de gendarmes, les mêmes qui accompagnent les escadrons depuis la semaine passée. Ils portent des parkas sombres rayés de bandes fluo grises et jaunes et des baudriers orange siglés « infirmier ».

Une photo éprouvante que *Reporterre* a choisi de ne pas publier. Une photo de guerre. Elle contredit la communication du parquet de Saint-Nazaire, saisi de l'enquête, qui rapporte qu'après évacuation vers le centre hospitalier universitaire de Nantes, et « au regard des blessures occasionnées, il a été amputé de la main droite et demeure hospitalisé. Ses jours ne sont pas en danger ».

Qui a pris et transmis cette photo ? « D'après ce qu'on me dit, ce serait un gendarme...

— Non, c'est pas possible que la gendarmerie se vante de tels "exploits".
— Pas l'institution, mais peut-être un gendarme à titre individuel, soit pour faire le malin, soit parce que lui-même est écœuré. »

Alors que les pompiers au service des gendarmes ont pris en charge le blessé, la violence ne s'est pas arrêtée. À 14 h 20, le cahier de l'accueil de Bellevue enregistre trois nouveaux blessés : « Flashball dans le coude, un éclat de grenade dans le dos, un éclat de grenade de côté. » Un des trois a perdu connaissance.



À 17 h, une conférence de presse de l'équipe médicale de la Zad se tient à La Rolandière, à 50 mètres des fourgons de gendarmes, pare-choc contre pare-choc. Ambiance sous tension.



La conférence de presse de l'équipe médicale.

La représentante de l'équipe Médecins explique qu'« *il est assez peu probable et pas du tout crédible que la personne ait ramassé la grenade volontairement, étant donné qu'elle était en train de fuir. Quant à nos soignants, ils n'ont pas pu prendre en charge le blessé, qui n'était pas accessible. Nous n'avons pas de nouvelles de cette personne, évacuée par les forces de l'ordre. On ne sait pas si on va réussir à en avoir. Mais nous lui apportons tout notre soutien. On sait les conditions difficiles, d'être interrogé dans sa chambre d'hôpital, avec des pressions pour influencer sur le témoignage.* » Elle évoque les autres blessés du jour : une personne avec des éclats de grenade dans la fesse, avec des plaies de deux centimètres de large et autant de profondeur. Un autre avec des morceaux d'éclats dans le dos.

Devant les micros, le zadiste qui l'accompagne a la voix étranglée d'émotion : « *Depuis le 9 avril [début des expulsions], de nombreuses personnes ont été atteintes à quelques millimètres d'organe vitaux, donc à quelques millimètres de la mort. On est à plus de 300 blessés. On craint vraiment un mort. Si l'on veut éviter le pire, il faut que l'État arrête d'utiliser des armes létales contre nous.* »

La GLI-F4 est une « *grenade lacrymogène instantanée* » bien connue dans ce bocage qui en a vu [exploser près de 4.000 depuis le début des opérations militaires](#) à Notre-Dame-des-Landes. Cette grenade cumule puissance sonore, effet de souffle et diffusion lacrymogène. Ces grenades parfois dites « *assourdissantes* » sont réputées constituer l'arme la plus puissante de l'attirail du maintien de l'ordre avant l'usage des armes à feu, selon le code de sécurité intérieure qui régit la gradation des usages de la force. Sa charge de 25 grammes de TNT (à quoi s'ajoutent 10 grammes de gaz lacrymogène CS pur) rend cette grenade cousine de la grenade offensive F1 qui a tué Rémi Fraisse le 26 octobre 2014, grenade aujourd'hui interdite et qui contenait 60 grammes de TNT. La GLI-F4 est dotée de moitié moins de substance explosive, et pourtant elle a déjà fait des dégâts bien connus, arrachant un pied à un opposant au projet d'enfouissement des déchets nucléaires de [Bure, le 15 août dernier](#).



GRENADE LACRYMOGENE GLI F4

SAE 810

UTILISATION

La grenade lacrymogène instantanée GLI F4 est destinée au rétablissement de l'ordre et utilisable en tous milieux extérieurs. Cette grenade permet de déstabiliser les manifestants dans des situations particulièrement difficiles (violences, émeutes).

DESCRIPTION

Après initiation, la grenade GLI F4 émet par détonation un effet **sonore et de choc très intense** en libérant **instantanément du CS pulvérulent**. Aucun éclat n'est émis lors de la détonation. Les portées obtenues avec le tir au fusil ou avec le Lanceur Cougar sont de 50 m, 100 m et 200 m.

PERFORMANCES

- **Effets psychologiques** engendrés par l'effet sonore (**165 db** mesuré à 5 mètres et 160 db mesuré à 10 m) et l'onde de choc.
- **Effet irritant par dispersion instantanée** du CS au moment de la détonation.



CARACTERISTIQUES

- Diamètre extérieur : 56 mm
- Longueur : 178 mm
- Masse totale : 190 g
- Masse active : 41,2 g
- Masse de CS pur : 10 g

À Notre-Dame-des-Landes, le 10 avril, quatre gendarmes ont été blessés par une de leurs propres grenades, obligeant à une évacuation d'urgence d'un de ces militaires à l'hôpital de Nantes. Sur les circonstances, la gendarmerie et la préfecture sont restées très discrètes. Pour ne pas dire mutiques.

Vous avez aimé cet article ? [Soutenez Reporterre.](#)

Source : Nicolas de La Casinière pour *Reporterre*

----- **Les mensonges de la gendarmerie sur les circonstances du tir de grenade qui a mutilé Maxime.**

jeudi 24 mai 2018

Communiqué du groupe presse de la zad

. Alors que l'opération de gendarmerie en cours sur la zad venait de commettre une faute aussi dramatique que prévisible, le premier réflexe du parquet comme du ministère de l'intérieur a été de dégainer au plus vite dans les médias le récit adéquat dans le but de couvrir les faits, se justifier de la mutilation de Maxime et tenter de neutraliser les réactions. M. Collomb ou le procureur général s'y sont employés immédiatement de la manière la plus affirmative possible, sans la moindre décence ni le moindre regret. C'est l'usage. Au-delà des considérations générales sur la brutalité de l'opération policière en cours, de la dangerosité avérée des grenades explosives et de leur usage immodéré sur la zad ces dernières semaines, nous avons souhaité pour notre part attendre d'avoir pu croiser différents témoignages avant d'être aussi affirmatif sur les faits.

Il nous apparaît aujourd'hui que la version gouvernementale selon laquelle les gendarmes auraient lancé des grenades pour se dégager en urgence d'un groupe d'une cinquantaine de manifestant.e.s les attaquant.e.s avec des cocktails molotovs est une fiction. Les communiquant.e.s de la gendarmerie pouvaient aisément le vérifier : chacune des interventions des gendarmes sur la zone a été filmée par leurs services. D'après les témoignages que nous avons recueilli, le drame est au contraire intervenu dans un moment décrit comme calme ou quelques dizaines de personnes faisaient face de manière statique depuis environ 45 minutes aux gendarmes mobiles. Ceci alors que le déblaiement d'habitat de la chateigne était en cours derrière la ligne policière. Les gendarmes étaient alors très nombreux face à un groupe réduit de manifestant.e.s. Un effectif de gendarmes mobiles, en embuscade est alors sorti à l'improviste de la forêt. Ils ont chargé les manifestant.e.s pour les dégager du champs et susciter un mouvement de panique. Cette charge subite a effectivement causé une fuite immédiate des personnes présentes, en direction de l'unique et étroit passage de sortie au bout du champs. C'est à ce moment là qu'une série de grenades a été lancée sur quelques personnes à la queue du groupe tentant d'échapper à la charge. Après l'explosion, plusieurs personnes se sont retournées et ont vu la victime, debout, dos aux gendarmes, se tenant le poignet droit avec la main gauche. Celle-ci a ensuite été plaquée au sol et tirée plusieurs mètres plus loin. Les témoins disent avoir vu les gendarmes "nettoyer" autour de la victime, enlever les morceaux de chair et mettre de la terre sur les traces de sang.

Ce qui ressort de l'ensemble des témoignages est clair : contrairement à ce qu'ils affirment, les gendarmes ne sont pas intervenus avec des grenades explosives pour se dégager d'un groupe d'assaillant.e.s et se sortir d'une situation de danger grave, mais bien pour disperser des manifestant.e.s alors statiques et en sous-nombre d'un champs. Ceci n'a d'ailleurs malheureusement rien d'inhabituel dans cette opération policière. Au cours des dernières semaines, chacun peut témoigner que les grenades explosives GLI-F4, entre autres armes mutilantes, ont été utilisées à de multiples reprises comme simple outil de dispersion et de terreur et non pour faire face à des attaques réelles d'opposants. Soulignons en passant que du côté même des gendarmes, les seules blessures graves dans leur rangs - à l'automne 2012 comme lors de cette nouvelle vague d'expulsion - ont été causées par un mauvais usage et l'explosion de leurs propres grenades.

— - Nous appelons à réagir partout pour dénoncer les mutilations causées par les armes de la police et la brutalité de l'opération toujours en cours sur la zad.

Pour Maxime, mutilé sur la zad le 22 mai 2018 - Lettre de Robin, mutilé à Bure le 15 août 2017

publié le jeudi 24 mai 2018

Mettre des mots sur l'horreur. Ne pas céder à la résignation. Au terrorisme d'État. Malgré le stylo qui tremble, écrire. Témoigner. Ne pas se laisser écraser par le concert d'opérations sémantiques, de propagande préventive et de censure qui cherche à nous couper de notre empathie et de la révolte qu'elle devrait spontanément engendrer.

Maxime vient de perdre sa main. Sa main droite. Pour toujours. Il rejoint bien plus gravement encore, l'enfer que j'ai vécu durant 9 mois. Le 15 août 2017, à Bure, l'explosion d'une grenade GLI-F4 tirée par les gendarmes mobiles creusait mon pied gauche sur un diamètre de 13cm et jusqu'à 3cm de profondeur arrachant peau, veines, nerfs, muscles et pulvérisant les os. C'était pendant une manifestation contre le projet Cigéo d'enfouissement de déchets radioactifs à 500m de profondeur. Il y a eu 30 blessés dont 4 graves.

Contrairement à ce que leur nom indique, les grenades GLI-F4 contiennent de la TNT et explosent ! Leurs déflagrations font 1m de diamètre et peuvent tuer si elles touchent une partie vitale. Les appellations de « lacrymogènes » ou d'« assourdissantes » que la préfecture et les ministres leur donnent dans les médias servent à masquer la vérité à leur sujet : **CE SONT DES ARMES DE GUERRE !**

L'État utilise des armes de guerre pour terrasser le peuple. Dans le cas présent, les conséquences sont bien pires qu'un tir à balle réelle.

Déjà, à l'époque, j'avais alerté sur les dangers des grenades explosives en organisant une manifestation pour exiger leur interdiction mais les grandes chaînes ont cantonné l'information à la région Lorraine. La majorité des français ignore encore la vérité sur ce sujet. Il est tombé près de 4000 grenades explosives sur la ZAD depuis le début de son invasion par les gendarmes mobiles. Provoquant des centaines et des centaines de blessés notamment à cause des éclats de métal qu'elles projettent. Où est la violence ?

Maxime est actuellement à l'hôpital.

Outre les intenses douleurs et le fort traumatisme qui le suivront nuit et jour, il devra désormais supporter ce handicap unimaginable : vivre avec une seule main. Cette main, que l'explosion lui a arraché sur le coup, l'État lui a volé pour prix de son combat, pour prix de notre combat. Dans les dernières décennies, la militarisation du maintien de l'ordre a fait couler trop de sang.

Combien d'éborgnés ? Combien de mutilés ? Combien de vies déchirées par l'utilisation criminelle des flashballs et des grenades explosives ? La violence de l'État pour mater toute résistance est extrême. Elle cherche à nous terroriser, à nous acculer à la résignation. Face à cela, la solidarité est notre arme et jamais la peur ne doit nous arrêter.

Proches, moins proches et tous ceux qui croiseront la route de Maxime, prenez soin de lui ! Tenez bon ! Il y a mille et une manières de lui apporter ce qui lui permettra de vivre. Écoutez-le, cherchez, trouvez !

La vie continue, le combat pour elle aussi. Maxime tiens bon !